



SECTION
DES
PYRÉNÉES
ATLANTIQUES



Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP

Comité Technique Local du 17 février 2017

Déclaration liminaire des élus FO-DGFIP 64 au CTL du 17 février 2017

Monsieur le Président,

Ce Comité Technique Local se tient à la demande des élus des quatre organisations syndicales du département, l'empressionnement de la direction départementale à l'organiser elle-même n'étant pas de mise.

Pourtant, nos collègues qui subissent de plein fouet les effets collatéraux de l'implantation d'un centre de contact à Pau (ceux des Services de Publicité Foncière entre autres) attendent des réponses rapides et concrètes par rapport à leur relogement.

Mais avant de poursuivre, Monsieur le Président, nous formulons le vœu que nos débats du jour se déroulent dans le calme et le respect de chacun et ce, contrairement à ce qui s'est produit lors du CTL du 17 janvier 2017.

Vous devez être d'ailleurs, en votre qualité de Président de l'instance, le garant de la bonne tenue des débats et nous ne doutons pas de votre attachement à un dialogue social local de qualité.

S'agissant justement des conditions d'exercice du dialogue social à la DGFIP, et comme nous l'avons déjà indiqué lors du dernier CTL, peut-on encore parler de dialogue social ?

En effet, que penser de la décision du directeur général de limiter, y compris en cours de mandat, la durée de préparation et de compte rendu des Comités Techniques Locaux (CTL) et des Commissions Administratives Paritaires Locales (CAPL) et de supprimer l'indemnisation des suppléants siégeant dans ces mêmes instances locales ?

Pour en revenir à l'ordre du jour de ce CTL, vous nous direz tout à l'heure si vous avez bien mesuré l'impact de l'installation du centre de contacts sur l'ensemble des services concernés par un « déménagement ». Nous en doutons fortement et vous le démontrerons !

Vous nous indiquerez également comment, avec 50 agents de plus et un parking gratuit en moins (place de Verdun), il pourrait y avoir égalité de traitement entre tous nos collègues pour l'accès à un stationnement non payant.

Ensuite, concernant la question des restructurations, et dans la continuité du CTL du 17 janvier dernier, nous souhaiterions savoir quelles sont les opérations envisagées et donc les propositions transmises à la Direction Générale, et si cette dernière a pour l'instant ou pas apporté une réponse.

Suite page 2

Suite de la page 1

Pour finir, nous tenons à vous alerter plus que jamais sur la dégradation du climat social dans les postes et services des Pyrénées-Atlantiques.

Plusieurs incidents ont eu lieu ces derniers mois, et même si la plupart d'entre eux ne sont que la conséquence des suppressions d'emplois, il est à déplorer parfois le manque d'implication de la direction locale dans la gestion de ces problèmes, voire une tendance à les minimiser.

Sur tous les sujets que nous venons d'évoquer nous souhaiterions, Monsieur le Président, qu'une réponse soit apportée en séance.

En réponse, le Président a rappelé qu'il était effectivement le garant du bon déroulement des débats...

Quant au dialogue social version Direction Générale, il reconnaît que la Centrale souhaite revenir à une certaine « orthodoxie » sur un plan administratif et juridique (**traduire moins de droits pour les syndicats pour vous défendre !!!!!**).

Les élus FO-DGFIP 64 ont donc demandé à M. NESA s'il comptait déroger au règlement intérieur.

Il a répondu que tout serait fonction des marges de manœuvre laissées par la DG. Autant dire pas grand-chose !

Au niveau départemental, le Président se félicite du dialogue social et n'entend rien changer.....sauf que ...

1 / Impact de l'installation du Centre de Contacts sur l'ensemble des services concernés (SIE Pau Sud et SPF 1 et 2 de Pau) - pour information :

En ce qui concerne l'installation du Centre de contacts et les déménagements des SPF et du SIE de Pau Sud, les services de la Direction ont pris le problème à bras le corps dans un contexte particulier (dates communiquées par la DG tardivement, délais de travaux très courts). M. NESA s'est félicité de la concertation avec les services et les agents concernés, par ailleurs, plutôt positive.

► S'agissant du Centre de contacts, la Direction a livré les informations suivantes :

- il y aura 48 postes de travail et 4 bureaux individuels (1 A+ et 3 Adjoints) ;
- le versant sud accueillera la salle de formation ;
- la salle de détente sera exclusivement dédiée aux agents du centre de contacts ;
- un surnombre de cadres A (6) ramené à 3 (suite à des départs en retraite) inquiète la Direction Locale. Cette dernière craint que la DG n'affecte pas les effectifs nécessaires en cadres A et impose la résorption du surnombre ;
- pour le Président, il est hors de question de demander à un cadre A (ALD Côte Basque depuis 10 ans) de rejoindre le Centre de contacts ;
- le Centre de Contacts aura un rôle « particulier » dans un premier temps (1 an), à savoir répondre aux questions relatives au prélèvement à la source. La deuxième année, selon la Direction, il aura un fonctionnement normal ;
- le cycle de formation des agents sera..... d'un mois, et donc, le Centre de Contacts sera opérationnel au 01/10/2017 ;
- le périmètre d'intervention du Centre de Contacts n'est pas défini.

Nos commentaires : force est de constater que le projet a évolué. Initialement, le Centre de Contacts (CDC) devait « alléger » la tâche de nos collègues des SIP qui devront maintenant patienter...un an ???

Les emplois seront implantés au 1er janvier 2018, ce n'est donc qu'après 3 mois de fonctionnement du CDC que nous verrons si les 54 emplois sont réellement implantés dans le département !!!

De plus, il est à craindre que ces emplois ne soient pas tous pourvus par mutation au 1^{er} septembre 2017.

Enfin, que dire du coût des formations et de toute la communication autour du PAS (prélèvement à la source) si celui-ci n'est pas mis en place. Vos élus FO-DGFIP 64 ne manqueront pas de chiffrer le coût de cette réforme, à l'heure où des économies financières drastiques sont demandées aux agents et aux services.....

► Concernant la réinstallation des SPF, l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) s'est rendu sur place et a livré son diagnostic (cf notre compte rendu CHS-CT du 16 février dernier).

Toutes les observations ont été prises en compte par la Direction. Cette dernière nous a précisé que les agents et les chefs de services étaient globalement satisfaits. Seul point d'achoppement, le placement du bureau d'accueil confidentiel du pôle enregistrement.

Le Président va prendre contact avec la Centrale aux fins de dédommagement des frais induits par « les dommages collatéraux » consécutifs à l'arrivée du Centre de contacts.

Quant au problème du parking (*initialement gratuit*), c'est le point noir. Le Président ne souhaite pas revenir sur les droits acquis. Cependant, si la situation reste en l'état, il y aura une différence de traitement entre les agents de la Direction et ceux des rues d'Orléans et Monpezat.

Le Président part sur l'idée de réserver les places actuelles au CDC en raison des horaires de travail atypiques.

Par ailleurs, il a rencontré l'adjoint au Maire de Pau qui réfléchit sur le sujet d'un tarif préférentiel (à chiffrer), la solution à terme étant de réserver 20 ou 30 places dont le coût serait pris en charge par la Direction.

A noter que les règles d'attribution de ces places seraient identiques à celles instaurées place d'Espagne, à savoir que les agents proches du lieu de travail ne seraient pas éligibles.

Sur le site de Bayonne, la Direction nous a fait part de remontées d'agents satisfaits de la solution du parking de délestage et du bus.

Nos commentaires : nous attendons vos remarques à ce sujet !

2 / Questions diverses (mais au demeurant très importantes) :

- Règlement Intérieur des CTL :

Il sera discuté et proposé au vote prochainement. De plus, les avis du CTL feront l'objet d'une publication sur Ulysse 64.

- Application Mémo :

Le Président a souligné la nécessité d'une évolution de la traçabilité des opérations de contrôle, sauf à « tuer » le contrôle fiscal. Selon lui, l'opacité de cette activité la met en danger.

Un consensus semble avoir été trouvé suite aux interrogations des OS. M. NESA s'engage, face aux craintes de flicage, à ce que Mémo soit alimenté au fil de l'eau ou à la fin du contrôle comme actuellement. La note de service fera l'objet d'un ajout en ce sens.

- Adaptation des Structures et du Réseau (A.S.R.) :

Le Président nous a précisé le contexte, un calendrier serré et contraint, nécessitant une remontée auprès de la DG de propositions larges.

Il a ajouté qu'il y avait 2 types de restructurations, celles visibles de l'extérieur (par les usagers et les élus) et à contrario celles invisibles.

Voici donc le programme des festivités, avec des dates indicatives et souhaitées par la Direction, **sachant que tout ne se fera pas car il y aura des priorités !!!!!**

- Fusion SPF 1 et SPF 2 de Pau au 1-9-2018, avec cependant le problème informatique des fusions de bases ;
- Fusion SIP Anglet et SIP Bayonne au 01/01/2018 (le « gros » absorbe le « petit ») ;
- Fusion SIE Anglet et SIE Bayonne au 01/01/2018 (idem.....) ;
- Fusion SIE Pau Sud et SIE Pau Nord au 01/01/2018, le Président précisant d'ores et déjà que cette opération sera différée ;
- Transfert des Amendes de la TPM de Bayonne à la Trésorerie d'Anglet Adour Océan au 01/01/2018 ;
- Fusion de la Trésorerie d'Ustaritz avec celle d'Hasparren au 1/1/2018, tout en transférant la mission recouvrement d'Ustaritz au SIP d'Anglet à la même date (**fait partie des priorités**) ;
- Fusion, dans un premier temps, des Trésoreries de Garlin et Arzacq au 01/01/2018 : **c'est la priorité n°1 de la Direction** ;
- Fusion, dans un second temps, des Trésoreries de Théze et Arzacq : **c'est la priorité n°2 de la Direction** ;
- Fusion des Trésoreries de Salies et Sauveterre au 01/01/2018 (**prioritaire également**) ;
- Transfert du recouvrement de Lescar au SIP de Pau Nord au 01/01/2018.

Nos commentaires :

Rappelons, en préambule, que si le maillage du réseau dans les PA est encore aussi dense, cela est dû en grande partie à la volonté et la mobilisation des agents qui ont toujours eu le souci de défendre le service public de proximité. Désormais, les conditions de travail se sont considérablement dégradées, à cause d'une politique dogmatique et aveugle de suppressions d'emplois, rendant exsangues nos services et « lessivant » nos collègues, en témoigne malheureusement l'ambiance dans les postes et services. Le « toujours plus d'activité », avec moins d'effectifs et des « priorités prioritaires » difficilement « hiérarchisables », contribuent à instaurer une pression intolérable sur les agents et l'encadrement !!!

Notre crainte de voir les problèmes reportés à une dizaine ou une vingtaine de kilomètres est une fois de plus avérée.

Les moyens humains ne seront pas l'addition des moyens existantsil faudra faire plus..... avec moins d'agents.

L'attractivité de ces postes, tant souhaitée par la Direction, ne sera pas forcément au rendez-vous.

Enfin, comment le Président peut-il regretter la suppression d'un emploi à la Trésorerie de Lescar et dans le même temps ne pas le réimplanter ?

Nous avons fait part à M. NESA de notre inquiétude face à la création de gros centres, véritables usines à gaz.

Nous serons donc très vigilants sur ces restructurations, n'hésitez pas à contacter vos élus FO-DGFIP 64 qui interviendront autant de fois qu'il est nécessaire pour la préservation de vos droits.

Pour terminer, le Président nous a précisé que le Gouvernement ne donnait plus son accord (élections obligent) dans le cadre de restructurations. La concertation pourrait donc reprendre après les Législatives, entre le 19 juin et le 31 juillet 2017, et remontées à la DG pour le 15 août, ce qui paraît difficilement réalisable. Tout cela laisse augurer, pour la partie visible des restructurations, une « année blanche », avec toutefois une « volonté présidentielle locale » de réaliser les restructurations de Salies-Sauveterre et Garlin-Arzacq et éventuellement Thèze-Arzacq (2ème temps) et Hasparren-Ustaritz.

Vos représentants FO-DGFIP 64 à ce CTL :

Bernadette LAYRIS-VERGES (Accueil Pau-Orléans) / Christine GABARRUS (Trésorerie Hasparren) / Isabelle SORIANO (Trésorerie Anglet-Adour-Océan) / Sylvie SERRE (SIP Anglet) / Jean BERNET (Trésorerie Oloron - expert)